

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue à l'Hôtel de Ville d'Elgin, situé au 933, 2e Concession, le 8 avril 2024 à 20h00, à laquelle sont présents :

Minutes of the regular sitting of the Municipal Council held at the Town Hall of Elgin, located at 933, 2nd Concession, on April 8, 2024, at 8:00 p.m., at which are present:

La Mairesse / The Mayor:

Deborah Stewart

Les conseillers / Councilors :

James Gaw, Donald Bergevin, David Drummond, Markus Liebl, Matthew Wallace, Justin Moss.

Est absent / Absent :

-

Sont également présentes / Also present :

Guylaine Carrière, Directrice générale / Director general
Tim Gavin, Responsable des travaux public / Road Inspector.

2024-04-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - QUORUM

OPENING OF MEETING – QUORUM

IL EST PROPOSÉ par le conseiller James Gaw, appuyé par le conseiller Justin Moss et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

IT IS MOVED by Councilor James Gaw, seconded by Councilor Justin Moss and carried unanimously, the Mayor does not vote;

L'OUVERTURE de l'assemblée à 20h20

THE OPENING of the meeting at 8:20 p.m.

ADOPTÉE

ADOPTED

2024-04-02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ADOPTION OF THE AGENDA

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Bergevin, appuyé par le conseiller Markus Liebl et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

IT IS MOVED by Councilor Donald Bergevin, seconded by Councilor Markus Liebl and carried unanimously, the Mayor does not vote;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté avec dispense de lecture.

TO ADOPT the agenda as presented with reading exemption.

ADOPTÉE

ADOPTED

2024-04-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MARS 2024

ADOPTION OF THE MINUTES FROM THE REGULAR MEETING OF MARCH 4, 2024

ATTENDU qu'une séance ordinaire du conseil municipal d'Elgin a été tenue le 4 mars 2024;

WHEAREAS a regular meeting of the municipal council of Elgin was held march 4, 2024;

ATTENDU qu'un procès-verbal a été rédigé;

WHEREAS minutes were written;

ATTENDU que ce procès-verbal a été remis aux membres du conseil et qu'ils en ont tous fait la lecture;

WHEREAS these minutes were given to the members of the council and that they all read them;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller David Drummond, appuyé par le conseiller James Gaw résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

CONSEQUENTLY, it is proposed by Councilor David Drummond, seconded by Councilor James Gaw and carried unanimously, the Mayor does not vote;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 4 mars 2024, avec dispense de lecture.

TO ADOPT the minutes from the regular municipal council meeting of March 4, 2024, with reading exemption.

ADOPTÉE

ADOPTED

PÉRIODE DE QUESTIONS

QUESTION PERIOD

2024-04 -04

RAPPORT DE L'INSPECTEUR – MARS 2024

INSPECTOR'S REPORT – MARCH 2024

ATTENDU que Myranne Brunette agit à titre d'inspectrice municipale en bâtiment et en environnement pour la municipalité d'Elgin;

WHEREAS Myranne Brunette is acting as municipal inspector in building and environment for the municipality of Elgin;

ATTENDU qu'elle a remis un rapport de ses activités pour le mois de mars 2024 à la directrice générale et qu'une copie a été remise aux membres du conseil et qu'ils en ont tous fait la lecture;

WHEREAS she gave the Director General a report of her work for the month of March 2024 and that a copy was given to the members of the municipal council and that they all read it;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Justin Moss, appuyé par le conseiller Markus Liebl et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

D'ADOPTER le rapport de l'inspectrice municipale pour le mois de mars 2024.

ADOPTÉE

LE CONSEILLER JAMES GAW QUITTE LA SÉANCE À 20H40. LE QUORUM EST MAINTENU.

2024-04-05

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS – MARS 2024

ATTENDU que Monsieur Tim Gavin est le responsable des travaux publics pour la municipalité d'Elgin;

ATTENDU qu'il a remis un rapport de ses activités du mois de mars 2024 à la directrice générale et qu'une copie a été remise aux membres du conseil et qu'ils en ont tous fait la lecture;

ATTENDU que Tim Gavin a présenté son rapport aux citoyens et aux membres du conseil de la municipalité d'Elgin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Matthew Wallace, appuyé par le conseiller Markus Liebl et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

D'ADOPTER le rapport du responsable des travaux publics pour le mois de mars 2024.

ADOPTÉE

2024-04-06

ADOPTION DES CHÈQUES ÉMIS – MARS 2024

Madame Guylaine Carrière, directrice générale, présente la liste des chèques émis du mois de mars 2024.

ATTENDU que des chèques ont été émis au courant du mois de mars 2024 afin d'assurer le bon fonctionnement de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Donald Bergevin, appuyé par le conseiller Justin Moss et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

D'APPROUVER la liste des chèques émis pour le mois de mars 2024, tel que déposée devant le Conseil :

Total des comptes à payer : **26 355.90\$**

ADOPTÉE

2024-04-07

ADOPTION DES COMPTES À PAYER – MARS 2024

Madame Guylaine Carrière, directrice générale, présente la liste des comptes à payer du mois de mars 2024.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller David Drummond, appuyé par le conseiller Markus Liebl et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

D'AUTORISER la directrice générale, à payer les comptes fournisseurs pour le mois de **mars 2024** conformément à la liste déposée devant le Conseil :

Total des comptes à payer : **84 450.02\$**

CONSEQUENTLY, it is proposed by Councilor Justin Moss, seconded by Councilor Markus Liebl and carried unanimously, the Mayor does not vote;

TO ADOPT the report from the municipal inspector for the month of March 2024.

ADOPTED

COUNCILOR JAMES GAW LEAVES THE MEETING AT 8:40 P.M. QUORUM IS MAINTAINED.

PRESENTATION AND ADOPTION OF THE ROAD INSPECTOR'S REPORT – MARCH 2024

WHEREAS Mr. Tim Gavin is the Road Inspector for the municipality of Elgin;

WHEREAS he gave the Director General a report of his work for the month of March 2024 and that a copy was given to the members of the municipal council and that they all read it;

WHEREAS that Tim Gavin presented his report the citizens and the members of the council of the municipality of Elgin;

THEREFORE, it is moved by Councilor Matthew Wallace, seconded by Councilor Markus Liebl and carried unanimously, the Mayor does not vote;

TO ADOPT the report from the Road Inspector for the month of March 2024.

ADOPTED

ADOPTION OF THE EMITTED CHECKS – MARCH 2024

Ms. Guylaine Carrière, Director General, presented the list of emitted checks for the month of March 2024.

WHEREAS checks were issued during March 2024 to ensure the proper functioning of the municipality;

IT IS MOVED by Councilor Donald Bergevin, seconded by Councilor Justin Moss and carried unanimously, the Mayor does not vote;

To approve the list of checks issued for the month of March 2024, as deposited before the Council:

Total accounts payable: **\$ 26,355.90**

ADOPTED

ADOPTION OF THE ACCOUNTS PAYABLE – MARCH 2024

Ms. Guylaine Carrière, Director General, presented the list of accounts payable for the month of March 2024.

IT IS MOVED by Councilor David Drummond, seconded by Councilor Markus Liebl and carried unanimously, the Mayor does not vote;

TO AUTHORIZE the Director General, to pay accounts payable for the month of **March 2024** in accordance with the list submitted to Council:

Total accounts payable: **\$84,450.02**

ADOPTÉE

Je soussignée, Guylaine Carrière, directrice générale et greffière-trésorière, déclare qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut décrites et qu'il y a une marge de crédit disponible si nécessaire.

Guylaine Carrière
Directrice générale et Greffière-trésorière

2024-04-08

APPOBATION DE LA LISTE DES SALAIRES – MARS 2024

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Markus Liebl, appuyé par le conseiller Donald Bergevin et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

D'APPROUVER la liste des salaires versés pour le mois de mars 2024, telle que déposée devant le Conseil :

Total des salaires : **12 107.82\$**

ADOPTÉE

2024-04-09

OCTROI DU CONTRAT DE PAVAGE 2024

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions par voie d'invitation publique pour des travaux de pavage sur la 3^e Concession, Montée Shearer, Montée Gilmore ainsi qu'au garage municipal ;

ATTENDU QUE les plans et devis ont été préparés par la firme d'ingénieurs Les Services EXP inc.;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu cinq (5) soumissions des compagnies Ali Excavation Inc., Les Pavages Ultra Inc, Roxboro Excavation, Eurovia et Les Pavages Céka;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse est celle d'Ali Excavation inc. au montant de 225 602.98\$, taxes incluses;

ATTENDU QUE la subvention TECQ pour les prochaines années n'a pas encore été renouvelé;

ATTENDU QUE le pavage de la 3^e Concession, Montée Shearer, Montée Gilmore ainsi qu'au garage municipal est en piètre condition;

ATTENDU QUE la firme Les Services EXP inc. a analysé la soumission et recommande d'octroyer le contrat à Ali Excavation inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Markus Liebl, appuyé par le conseiller Matthew Wallace et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

D'ACCEPTER la recommandation de la firme Les Services EXP inc. et d'octroyer le contrat de pavage à la compagnie Ali Excavation inc.;

D'EFFECTUER les travaux en entier tel que présentés dans les documents de soumission au montant de 225 602.98\$, plus les taxes applicables.

QUE les sommes requises pour effectuer le pavage soient puisées sur une partie de la subvention de la TECQ si elle se renouvelle et/ou à même le surplus accumulé non affecté;

ADOPTÉE

ADOPTED

I, the undersigned, Guylaine Carrière, General Director and Clerk-treasurer, declare that the Municipality has the necessary funds for the above expenses and that there is a line of credit is available if necessary.

Guylaine Carrière
Director General and Clerk-treasurer

APPROVAL OF THE SALARIES – MARCH 2024

IT IS PROPOSED by Councilor Markus Liebl, seconded by Councilor Donald Bergevin and carried unanimously, the Mayor does not vote;

TO APPROVE the list of salaries paid for the month of March 2024, as submitted to the Council:

Total salaries: **\$ 12,107.82**

ADOPTED

AWARDING OF THE 2024 PAVING CONTRACT

WHEREAS the municipality has requested tenders by public invitation for paving work on the 3rd Concession, Montée Shearer, Montée Gilmore as well as at the municipal garage;

WHEREAS the plans and specifications were prepared by the engineering firm Les Services EXP inc.;

WHEREAS the municipality received five (5) bids from the companies Ali Excavation Inc., Les Pavages Ultra Inc, Roxboro Excavation, Eurovia and Les Pavages Céka;

WHEREAS the lowest bid is that of Ali Excavation inc. in the amount of \$225,602.98, taxes included;

WHEREAS the TECQ subsidy for the next few years has not yet been renewed;

WHEREAS the paving of the 3rd Concession, Montée Shearer, Montée Gilmore as well as the municipal garage is in poor condition;

WHEREAS the firm Les Services EXP inc. analyzed the bid and recommends awarding the contract to Ali Excavation inc.;

CONSEQUENTLY, it is proposed by Councilor Markus Liebl, seconded by Councilor Matthew Wallace and unanimously resolved, the mayor does not vote;

TO ACCEPT the recommendation of the firm Les Services EXP inc. and to award the paving contract to the company Ali Excavation inc.;

TO CARRY OUT the entire work as presented in the tender documents for the amount of \$225,602.98, plus applicable taxes.

THAT the sums required to carry out the paving be drawn from part of the TECQ subsidy if it is renewed and/or from the unallocated accumulated surplus;

ADOPTED

2024-04-10

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT – MAI, JUIN ET JUILLET 2024

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Markus Liebl, appuyé par le conseiller Justin Moss et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

QUE le conseiller **MATTHEW WALLACE** soit nommé maire suppléant pour une période de trois (3) mois.

QUE le maire suppléant représente la mairesse au conseil de la MRC du Haut-Saint-Laurent en cas d'absence de celle-ci.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2023 SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

Conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal, la Directrice générale et Greffière-trésorière procède au dépôt du Rapport annuel 2023 sur l'application du règlement de gestion contractuelle.

APPOINTMENT OF AN ACTING MAYOR – MAY, JUNE AND JULY 2024

IT IS MOVED by Councilor Markus Liebl, seconded by Councilor Justin Moss and carried unanimously, the Mayor does not vote;

THAT Councilor **MATTHEW WALLACE** be appointed Acting Mayor for a period of three (3) months.

THAT the acting mayor represent the mayor on the council of the MRC du Haut-Saint-Laurent in the event of her absence.

ADOPTED

TABLING OF THE 2023 ANNUAL REPORT ON THE APPLICATION OF THE CONTRACTUAL MANAGEMENT REGULATIONS

In accordance with article 938.1.2 of the Municipal Code, the General Director and Clerk-Treasurer submits the 2023 Annual Report on the application of the contractual management regulations.

2024-04-11

ENTENTE FINANCIÈRE ENTRE ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC (ÉEQ) ET LA MUNICIPALITÉ D'ELGIN

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'entente financière entre ÉEQ et la Municipalité d'Elgin;

ATTENDU QU'il y a lieu pour les Parties de prévoir les modalités applicables au versement de la compensation et aux services pris en charge par ÉEQ à compter du 1^{er} janvier 2025 par cette entente provisoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Markus Liebl, appuyé par le conseiller Justin Moss et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

D'AUTORISER Mme Deborah Stewart, mairesse ainsi que Guylaine Carrière, Directrice-générale de signer ladite Entente Financière avec Éco Entreprises Québec.

ADOPTÉE

FINANCIAL AGREEMENT BETWEEN ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC (ÉEQ) AND THE MUNICIPALITY OF ELGIN

WHEREAS the members of council have read the financial agreement between ÉEQ and the Municipality of Elgin;

WHEREAS it is necessary for the Parties to provide for the terms and conditions applicable to the payment of compensation and to the services supported by ÉEQ as of January 1, 2025 by this provisional agreement;

CONSEQUENTLY, it is proposed by Councilor Markus Liebl, seconded by Councilor Justin Moss and unanimously resolved, the mayor does not vote;

TO AUTHORIZE Mrs. Deborah Stewart, Mayor, as well as Guylaine Carrière, Director General, to sign the said Financial Agreement with Éco Entreprises Québec.

ADOPTED

2024-04-12

DÉFICIT DU FINANCEMENT FÉDÉRAL DE L'INFRASTRUCTURE PAR RAPPORT À LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

ATTENDU QUE le Canada connaît actuellement une croissance démographique record, avec 1,25 million de personnes nouvellement arrivées au pays dans la dernière année seulement;

ATTENDU QUE, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), nous devons bâtir au moins 3,5 millions de logements supplémentaires d'ici 2030 et que les municipalités doivent améliorer ou fournir les infrastructures pour absorber cette croissance;

ATTENDU QUE, selon les estimations de la FCM, le coût de l'infrastructure municipale requise s'élève en moyenne à 107 000 \$ par logement;

ATTENDU QUE, selon Statistique Canada, le coût associé à la remise en état de l'infrastructure municipale existante atteint environ 170 milliards de dollars;

ATTENDU QUE l'inflation dans le secteur de la construction non résidentielle a atteint 29 % depuis la fin de 2020 et que les municipalités font face à une hausse

FEDERAL INFRASTRUCTURE FUNDING GAP RELATIVE TO POPULATION GROWTH

WHEREAS Canada is currently experiencing record population growth, with 1.25 million new arrivals to the country in the last year alone;

WHEREAS, according to the Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC), we must build at least 3.5 million additional housing units by 2030 and that municipalities must improve or provide the infrastructure to absorb this growth;

WHEREAS, according to FCM estimates, the cost of the required municipal infrastructure amounts to an average of \$107,000 per dwelling;

WHEREAS, according to Statistics Canada, the cost associated with the rehabilitation of existing municipal infrastructure reaches approximately \$170 billion;

WHEREAS inflation in the non-residential construction sector has reached 29% since the end of 2020 and municipalities are facing an increase in the cost of infrastructure projects which is not only skyrocketing,

du coût des projets d'infrastructure qui est non seulement fulgurante, mais disproportionnée par rapport à l'augmentation des revenus;

ATTENDU QUE, ces dernières années, contrairement aux revenus fédéraux et provinciaux, les revenus fiscaux des municipalités n'ont suivi ni l'inflation, ni la croissance économique, ni la croissance démographique;

ATTENDU QUE les municipalités font face à une insuffisance du financement fédéral en matière d'infrastructure à l'heure où le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada a pris fin, où le Fonds pour le développement des collectivités du Canada est en renégociation, et où le Fonds permanent pour le transport en commun ne sera lancé qu'en 2026;

ATTENDU QUE le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence, verse annuellement plus de 2,4 milliards de dollars en capital directement aux municipalités par le biais d'un mécanisme d'attribution fiable, et que les municipalités, petites ou grandes, misent sur ce financement pour respecter leurs engagements envers la population en construisant et en entretenant des infrastructures publiques essentielles (infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, routes, transports en commun, installations communautaires, culturelles et récréatives, etc.);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Markus Liebl, appuyé par le conseiller Justin Moss et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

QUE le gouvernement fédéral collabore avec les municipalités et les signataires de l'entente afin que le Fonds pour le développement des collectivités du Canada demeure une source de revenus directe, fiable et pérenne pour les priorités locales en matière d'infrastructure;

QUE le gouvernement fédéral s'engage à intégrer au budget 2024 une nouvelle vague de programmes en matière d'infrastructure qui comprend notamment un nouveau programme d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, et à augmenter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes;

QUE le gouvernement conclue dans les prochaines semaines des ententes avec les gouvernements provinciaux pour le renouvellement des programmes comme celui de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec, communément appelé TECQ, sans aucune nouvelle condition et en assouplissant les règles pour permettre la réalisation des projets identifiés par les municipalités;

QUE le gouvernement fédéral réunisse les provinces, les territoires et les municipalités pour négocier un « cadre de croissance municipale » modernisant le financement des municipalités et favorisant la croissance du pays à long terme.

QUE la copie de cette résolution soit transmise à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports du Canada et lieutenant politique pour le Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, au ministre des Finances du Québec, M. Eric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, aux députés fédéral et québécois de notre territoire, au président de la Fédération canadienne des

but disproportionate to the increase in income;

WHEREAS, in recent years, unlike federal and provincial revenues, municipal tax revenues have not kept pace with inflation, economic growth, or demographic growth;

WHEREAS municipalities face insufficient federal infrastructure funding at a time when the Investing in Canada Infrastructure Program has ended, the Canada Community Futures Fund is being renegotiated, and where the Permanent Public Transit Fund will not be launched until 2026;

WHEREAS the Canada Community Futures Fund, formerly the Gas Tax Fund, provides over \$2.4 billion in capital annually directly to municipalities through a reliable allocation mechanism, and that municipalities, small or large, rely on this funding to meet their commitments to the population by building and maintaining essential public infrastructure (drinking water and wastewater infrastructure, roads, public transportation, community facilities, cultural and recreational, etc.);

CONSEQUENTLY, it is proposed by Councilor Markus Liebl, seconded by Councilor Justin Moss and unanimously resolved, the mayor does not vote;

THAT the federal government work with municipalities and signatories to the agreement so that the Canada Community Futures Fund remains a direct, reliable and sustainable source of revenue for local infrastructure priorities;

THAT the federal government commits to integrating into Budget 2024 a new wave of infrastructure programs which includes in particular a new drinking water and wastewater infrastructure program, and to increasing the Mitigation and disaster adaptation;

THAT the government conclude agreements with provincial governments in the coming weeks for the renewal of programs such as the Gas Tax and Quebec Contribution, commonly known as TECQ, without any new conditions and by relaxing the rules to allow the carrying out projects identified by municipalities;

THAT the federal government bring together the provinces, territories and municipalities to negotiate a "municipal growth framework" modernizing municipal financing and promoting the country's long-term growth.

THAT a copy of this resolution be transmitted to the Deputy Prime Minister and Minister of Finance of Canada, the Honorable Chrystia Freeland, to the Minister of Housing, Infrastructure and Communities of Canada, the Honorable Sean Fraser, to the Minister of Transport of Canada and political lieutenant for Quebec, the Honorable Pablo Rodriguez, to the Minister of Finance of Quebec, Mr. Eric Girard, to the Minister of Municipal Affairs of Quebec, Mrs. Andrée Laforest, to the federal and Quebec deputies of our territory, to the president of the Federation of Canadian Municipalities, Mr. Scott Pearce and to the president of the FQM, Mr.

municipalités, M. Scott Pearce et au président de la FQM, M. Jacques Demers.

Jacques Demers.

ADOPTÉE

ADOPTED

2024-04-13

PRABAM – REDDITION DE COMPTES FINALE

PRABAM – FINAL ACCOUNTABILITY

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de L'Habitation nous a informé que la Municipalité pourra bénéficier d'un montant dans le programme d'aide financière pour le bâtiments municipaux (PRABAM);

WHEREAS the Ministry of Municipal Affairs and Housing has informed us that the Municipality will be able to benefit from an amount in the financial assistance program for municipal buildings (PRABAM);

ATTENDU QUE la municipalité a effectué des travaux dans le cadre du PRABAM;

WHEREAS the municipality has carried out work within the timeframe of PRABAM;

ATTENDU QUE les dépenses admissibles ont été réalisées entre le 1^{er} juin 2021 et le 31 mai 2024;

WHEREAS the eligible expenses were incurred between June 1, 2021 and May 31, 2024;

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme d'aide financière pour le bâtiment municipaux (PRABAM);

WHEREAS the municipality has taken note of the Guide relating to the terms and conditions of payment of the government contribution under the financial assistance program for municipal buildings (PRABAM);

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'applique à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du MAMH;

WHEREAS the municipality must comply with the terms of this guide which apply to it in order to receive the government contribution which was confirmed to it in a letter from the MAMH;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Justin Moss, appuyé par le conseiller Matthew Wallace et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

CONSEQUENTLY, it is proposed by councillor Justin Moss, supported by councillor Matthew Wallace and resolved unanimously, the mayor does not vote;

QUE le conseil municipal de la Municipalité d'Elgin entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale.

THAT the Municipal Council of the Municipality of Elgin ratifies and confirms the completion of the work covered by the final rendering of accounts.

ADOPTÉE

ADOPTED

2024-04-14

DEMANDE DE CONTRIBUTION 2024 – TERRAIN DE BALLE ATHELSTAN

REQUEST FOR CONTRIBUTION 2024 – ATHELSTAN BALL PARK

IL EST PROPOSÉ par le conseiller David Drummond, appuyé par le conseiller Justin Moss et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

IT IS PROPOSED by Councilor David Drummond, seconded by Councilor Justin Moss and unanimously resolved, the mayor does not vote;

DE PAYER la facture de contribution financière pour le terrain de balle Athelstan au montant de 1 556.32\$ à la Municipalité de Hinchinbrooke;

TO PAY the financial contribution invoice for the Athelstan ball park in the amount of \$1,556.32 to the Municipality of Hinchinbrooke;

DE DEMANDER une rencontre avec le conseil municipal de Hinchinbrooke de afin de discuter de l'entente intermunicipale en place.

TO REQUEST a meeting with the municipal council of Hinchinbrooke to discuss the intermunicipal agreement in place.

ADOPTÉE

ADOPTED

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CRÉANT UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION ET LA RÉFECTION D'INFRASTRUCTURE DE VOIRIE, DE MÊME QUE TOUTE AUTRES DÉPENSES RELATIVES AU SERVICE DE LA VOIRIE

NOTICE OF MOTION – BY-LAW CREATING A FINANCIAL RESERVE FOR THE CONSTRUCTION AND REPAIR OF ROAD INFRASTRUCTURE, AS WELL AS ANY OTHER EXPENSES RELATING TO ROAD SERVICES

QU'un avis de motion soit donné par le conseiller Justin Moss à l'effet qu'un règlement créant une réserve financière pour la réalisation et la réfection d'infrastructure de voirie, de même que toute autres dépenses relatives au service de la voirie sera adopté à une séance ultérieure de ce conseil;

THAT a notice of motion be given by Councilor Justin Moss to the effect that a by-law creating a financial reserve for the construction and repair of road infrastructure, as well as any other expenses relating to road service will be adopted at a subsequent meeting of this council;

2024-04-15

PROJET DE RÈGLEMENT #349 CRÉANT UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION ET LA RÉFECTION D'INFRASTRUCTURE DE VOIRIE, DE MÊME QUE TOUTES AUTRES DÉPENSES RELATIVES AU SERVICE DE LA VOIRIE

DRAFT BY-LAW #349 CREATING A FINANCIAL RESERVE FOR THE CONSTRUCTION AND REPAIR OF ROAD INFRASTRUCTURE, AS WELL AS ALL OTHER EXPENSES RELATING TO ROAD SERVICES

ATTENDU QUE les municipalités peuvent, en vertu de leurs compétences (*Code municipal article 1094.1 à 1094-11*) constituer des réserves financières dans le but déterminé de financer des dépenses d'investissement et de fonctionnement;

ATTENDU QU'à plus forte raison qu'une municipalité peut également créer, au profit de l'ensemble de son territoire, une réserve financière pour le financement de toutes les dépenses relatives aux services de la voirie;

ATTENDU QUE ladite réserve affecte l'ensemble du territoire de la Municipalité d'Elgin et est au profit de l'ensemble des propriétaires de la Municipalité;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenu le 8 avril 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Matthew Wallace, appuyé par le conseiller Donald Bergevin et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

QUE le projet de règlement # 349 soit adopté.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT EN MATIÈRE DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

QU'un avis de motion soit donné par le conseiller Markus Liebl à l'effet qu'un règlement en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire sera adopté à une séance ultérieure de ce conseil;

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 350 EN MATIÈRE DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 961.1 du Code municipal du Québec (L.R.c.C.27.1), le Conseil peut adopter un règlement pour déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la Municipalité le pouvoir d'autoriser les dépenses et de passer des contrats au nom de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le règlement 303 concernant la délégation du pouvoir de dépense n'est plus d'actualité et qu'il se doit d'être abrogé et remplacé par le présent règlement;

CONSIDÉRANT QUE pour faciliter le déroulement des opérations courantes et pour assurer un bon fonctionnement, le conseil considère qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité qu'un tel règlement soit adopté;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné et que le projet de règlement a été déposé à la séance du 8 avril 2024 ;

CONSIDÉRANT QU'une dispense de lecture est demandée à la suite de l'envoi dudit règlement livré ou remis en main propre au moins deux jours juridiques avant la séance du conseil, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, la directrice générale et greffière-trésorière en a fait le dépôt ;

WHEREAS municipalities can, by virtue of their powers (Municipal Code articles 1094.1 to 1094-11), constitute financial reserves for the specific purpose of financing investment and operating expenses;

WHEREAS a fortiori a municipality can also create, for the benefit of its entire territory, a financial reserve to finance all expenses relating to road services;

WHEREAS the said reserve affects the entire territory of the Municipality of Elgin and is for the benefit of all the owners of the Municipality;

WHEREAS the notice of motion for this by-law was duly given at the regular council meeting held on April 8, 2024 and the draft by-law was tabled at that same meeting;

CONSEQUENTLY, it is proposed by Councilor Matthew Wallace, seconded by Councilor Donald Bergevin and unanimously resolved, the mayor does not vote;

THAT draft by-law #349 be adopted.

ADOPTED

NOTICE OF MOTION – BY-LAW REGARDING DELEGATION, CONTROL AND BUDGETARY MONITORING

THAT a notice of motion be given by Councilor Markus Liebl to the effect that a by-law regarding delegation, control and budgetary monitoring will be adopted at a subsequent meeting of this council;

DRAFT BY-LAW NUMBER 350 ON DELEGATION, CONTROL AND BUDGETARY MONITORING

WHEREAS under article 961.1 of the Municipal Code of Quebec (L.R.c.C.27.1), the Council may adopt a by-law to delegate to any official or employee of the Municipality the power to authorize expenses and enter into contracts on behalf of the Municipality;

WHEREAS regulation 303 concerning the delegation of spending power is no longer relevant and must be repealed and replaced by this regulation;

WHEREAS to facilitate the progress of current operations and to ensure proper functioning, the council considers that it is in the interest of the Municipality that such a by-law be adopted;

CONSIDERING THAT a notice of motion of this by-law was given and that the draft by-law was tabled at the meeting of April 8, 2024;

WHEREAS an exemption from reading is requested following the sending of said regulation delivered or delivered by hand at least two legal days before the council meeting, in accordance with article 445 of the Municipal Code of Quebec and that all members present declare having read it and renounce its reading, the general director and clerk-treasurer has made the deposit;

2024-04-16

	<p>EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Matthew Wallace, appuyé par le conseiller Donald Bergevin et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;</p> <p>QUE le projet de règlement # 350 soit adopté.</p> <p>ADOPTÉE</p>	<p>CONSEQUENTLY, it is proposed by Councilor Matthew Wallace, seconded by Councilor Donald Bergevin and unanimously resolved, the mayor does not vote;</p> <p>THAT draft by-law #350 be adopted.</p> <p>ADOPTED</p>
2024-04-17	<p><u>ADMQ – FORMATION LA TOURNÉE DES ZONES - 16 AVRIL 2024</u></p> <p>ATTENDU QUE Guylaine Carrière, la directrice générale a exprimé son désir d'approfondir ses connaissances dans le domaine municipal;</p> <p>ATTENDU QUE la formation -Tournée des Zones de l'ADMQ aura lieu le 16 avril 2024 à l'Hôtel MOCCO à Salaberry de Valleyfield;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Matthew Wallace, appuyé par le conseiller Markus Liebl et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;</p> <p>DE PERMETTRE à Guylaine Carrière d'assister à la Formation Tournée des Zones de l'ADMQ. Les frais d'inscription sont de 385\$ plus taxes;</p> <p>QUE les frais de déplacement et de repas soient couverts par la municipalité.</p> <p>ADOPTÉE</p>	<p><u>ADMQ – TOURNÉE DES ZONES TRAINING - APRIL 16, 2024</u></p> <p>WHEREAS Guylaine Carrière, the general director, expressed her desire to deepen her knowledge in the municipal field;</p> <p>WHEREAS the ADMQ Tournée des zones training will take place on April 16, 2024 at the MOCCO Hotel in Salaberry de Valleyfield;</p> <p>CONSEQUENTLY, it is proposed by Councilor Matthew Wallace, seconded by Councilor Markus Liebl and unanimously resolved, the mayor does not vote;</p> <p>TO ALLOW Guylaine Carrière to attend the ADMQ Tournée des Zones Training. Registration fees are \$385 plus taxes;</p> <p>THAT travel and meal expenses be covered by the municipality.</p> <p>ADOPTED</p>
2024-04-18	<p><u>ACHAT ET INSTALLATION – LUMIÈRE CLIGNOTANTE</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Bergevin, appuyé par le conseiller Justin Moss et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;</p> <p>D'ACHETER une lumière clignotante au coût de 441.84\$ plus taxes chez Pieces d'auto Valleyfield;</p> <p>DE FAIRE INSTALLER la lumière clignotante sur le tracteur de la municipalité au coût de 1330.00\$ plus taxes.</p> <p>ADOPTÉE</p>	<p><u>PURCHASE AND INSTALLATION – FLASHING LIGHT</u></p> <p>IT IS PROPOSED by Councilor Donald Bergevin, seconded by Councilor Justin Moss and unanimously resolved, the mayor does not vote;</p> <p>TO PURCHASE a flashing light for \$441.84 plus taxes at Pieces d'auto Valleyfield;</p> <p>TO HAVE the flashing light installed on the municipality's tractor at a cost of \$1,330.00 plus taxes.</p> <p>ADOPTED</p>
2024-04-19	<p><u>ACCEPTATION DU PRIX POUR PEINDRE TOUTES LES GARNITURES BLANCHES À L'INTÉRIEUR DE L'HÔTEL DE VILLE</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ par le conseiller David Drummond, appuyé par le conseiller Donald Bergevin et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;</p> <p>D'ACCEPTER le prix pour peindre toutes les garnitures blanches à l'intérieur de l'Hôtel de Ville au montant de 1150\$ plus taxes de Construction Taillefer;</p> <p>ADOPTÉE</p>	<p><u>ACCEPTANCE OF PRICE TO PAINT ALL WHITE TRIM INSIDE TOWN HALL</u></p> <p>IT IS PROPOSED by Councilor David Drummond, seconded by Councilor Donald Bergevin and unanimously resolved, the mayor does not vote;</p> <p>TO ACCEPT the price to paint all the white trim inside the Town Hall in the amount of \$1150 plus taxes from Construction Taillefer;</p> <p>ADOPTED</p>
2024-04-20	<p><u>MARQUAGE ROUTIER 2024</u></p> <p>ATTENDU que la municipalité reçoit annuellement une subvention pour l'entretien du réseau routier (Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local);</p> <p>ATTENDU que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales;</p>	<p><u>THE 2024 ROAD MARKING</u></p> <p>WHEREAS that the municipality annually receives grants for the maintenance of the roads (Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local);</p> <p>WHEREAS the compensations distributed to the municipality aim current and preventive maintenance of the local roads;</p>

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Matthew Wallace, appuyé par le conseiller Donald Bergevin et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

DE demander des prix pour le marquage routier sur une distance approximative de 26 kilomètres sur les routes municipales pour l'année 2024.

ADOPTÉE

Deuxième période de questions

VARIA

2024-04-21

DEMANDE DE CONTRIBUTION 2024 – LA FONDATION ARTHUR-PIGEON

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Bergevin, appuyé par le conseiller Justin Moss et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

DE FAIRE un don de 150.00\$ à la Fondation Arthur-Pigeon.

ADOPTÉE

2024-04-22

APPUI À LA MUNICIPALITÉ D'UPTON – DEMANDE DE RÉVISION DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE POUR LES TAXES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la loi sur la fiscalité municipale, le gouvernement du Québec peut introduire des taxes sur les services de la Sûreté du Québec (SQ);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales doivent déboursier 50% des coûts pour le service de la Sûreté du Québec selon le règlement prévu à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE le fardeau fiscal des municipalités ne cesse de s'accroître;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales sont assujetties aux décisions gouvernementales concernant le financement de la Sûreté du Québec (SQ);

CONSIDÉRANT QUE les contribuables locaux subissent une pression fiscale croissante en raison de cette contribution élevée;

CONSIDÉRANT QUE le taux de taxe de la SQ est actuellement déterminé de manière unilatérale, sans consultation ni prise en compte des besoins et des capacités financières des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Elgin reconnaît également l'importance de solliciter du gouvernement une révision de la Loi sur la fiscalité municipale en ce qui concerne les services de police;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Justin Moss, appuyé par le conseiller Markus Liebl et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

QUE la Municipalité d'Elgin appuie la Municipalité d'Upton en demandant au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec;

QU'une copie de cette résolution soit transmise aux instances suivantes:

CONSEQUENTLY, it is proposed by the councillor Matthew Wallace, supported by the councillor Donald Bergevin and resolved unanimously, the mayor does not vote;

TO request prices for the road marking for an approximate distance of 26 kilometres on the municipal roads for the year 2024.

ADOPTED

Second questions period

VARIA

REQUEST FOR CONTRIBUTION 2024 – THE ARTHUR-PIGEON FOUNDATION

IT IS PROPOSED by Councilor Donald Bergevin, seconded by Councilor Justin Moss and carried unanimously, the Mayor does not vote;

TO MAKE a donation of \$150.00 to the Arthur-Pigeon Foundation.

ADOPTED

SUPPORT FOR THE MUNICIPALITY OF UPTON – REQUEST FOR REVISION OF THE MUNICIPAL TAXATION ACT FOR THE SÛRETÉ DU QUÉBEC TAXES

WHEREAS under the law on municipal taxation, the government of Quebec can introduce taxes on the services of the Sûreté du Québec (SQ);

WHEREAS local municipalities must pay 50% of the costs for the Sûreté du Québec service according to the regulations provided for this purpose;

WHEREAS the tax burden on municipalities continues to increase;

WHEREAS local municipalities are subject to government decisions regarding the financing of the Sûreté du Québec (SQ);

WHEREAS local taxpayers are under increasing tax pressure due to this high contribution;

WHEREAS the SQ tax rate is currently determined unilaterally, without consultation or taking into account the needs and financial capacities of the municipalities;

WHEREAS the Municipality of Elgin also recognizes the importance of requesting from the government a review of the Municipal Taxation Act with regard to police services;

CONSEQUENTLY, it is proposed by Councilor Justin Moss, seconded by Councilor Markus Liebl and unanimously resolved, the mayor does not vote;

THAT the Municipality of Elgin supports the Municipality of Upton in asking the Government of Quebec for a review of the Municipal Taxation Act relating to police services in order to reduce the tax burden imposed on municipalities for financing the Sûreté du Québec;

THAT a copy of this resolution be sent to the following authorities:

- Au ministère des Affaires municipales (MAMH);
- Au Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- À la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);
- À la députée de Circonscription de Huntingdon, Mme Carole Mallette;
- À la MRC du Haut Saint-Laurent;
- À l'association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ);
- À la fédération des municipalités du Québec (FQM);

- To the Ministry of Municipal Affairs (MAMH);
- To the Ministry of Labor, Employment and Social Solidarity;
- To the Commission for the Protection of Agricultural Land of Quebec (CPTAQ);
- To the deputy for the Huntingdon district, Mrs Carole Mallette;
- At the Haut Saint-Laurent MRC;
- To the Association of Municipal Directors of Quebec (ADMQ);
- To the federation of municipalities of Quebec (FQM);

ADOPTÉE

ADOPTED

RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

REPORT FROM THE MEMBERS OF THE MUNICIPAL COUNCIL

NIL

NIL

CLÔTURE DE LA SESSION

CLOSING OF THE MEETING

2024-04-23

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Markus Liebl, appuyé par le conseiller Donald Bergevin et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

IT IS MOVED by Councilor Markus Liebl, seconded by Councilor Donald Bergevin and carried unanimously, the Mayor does not vote;

DE CLORE la session à 21h40.

TO CLOSE the meeting at 9:40 p.m.

ADOPTÉE

ADOPTED

Deborah Stewart
Maire / Mayor

Guylaine Carrière
Directrice générale et Greffière-trésorière /
Director General and Clerk -treasurer

Je, Deborah Stewart, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

I, Deborah Stewart, mayor, certify that the signing of these minutes constitutes the signing by me of all resolutions contained therein within the meaning of section 142 (2) of the Municipal Code